

30 ans de Rue de l'avenir – 18/10/2018 – Introduction par Denis Moreau

Il y a 30 ans on venait à Rue de l'avenir, qui avait une approche généraliste « espace public », pour construire en ville un cadre de vie « plus sûr et plus agréable à vivre »

Plus sûr car Rue de l'avenir doit beaucoup à la Ligue contre la violence routière qui a initié d'ailleurs une opération « Rue de l'avenir » en 1987 et aux programmes de l'Etat tels que « Réagir » et « Ville plus sûre quartier sans accidents ». Cette association et ces programmes ont véritablement permis dans les années 1980 que les accidents ne soient plus considérés comme une fatalité mais devienne une politique publique qui nécessitait **une mobilisation sociale** et de tirer les conséquences, pour aménager la ville, **des liens qui existent entre environnement et comportement**. Il y avait en 1988 encore plus de 10 000 personnes tuées sur la route et dans les rues C'était un temps où l'indifférence pour les victimes était la règle commune.

Un **engagement fort donc** de Rue de l'avenir pour la **modération de la circulation : moins de voitures** car il existe un excès automobile et cette réduction est essentielle et **limitation de la vitesse avec** des zones à 30km/h pour réduire les conséquences d'un accident et pour mieux prendre en compte les oubliés de la circulation (les personnes âgées, les enfants...)

Plus agréable car, dès l'origine de l'association, l'espace-rue a été pour nous d'abord **un lieu de vie pour tous** c'est-à-dire permettant certes de circuler en voiture, en vélo ou à pied mais aussi un lieu de séjour, de rencontres...où l'on peut être immobile, s'asseoir sur un banc....

La promotion de valeurs collectives a placé la **notion de partage** au centre de l'action de Rue de l'avenir. Mais pas le partage qui divise mais le **partage qui engage**. Une rue avec moins de voitures mais aussi la volonté :

- d'une qualité d'échange,
- d'une coexistence qui n'exclut pas le conflit,
- d'une présence dans un espace qui, étant commun, engage chacun au-delà de ses droits et de ses obligations. On partage la rue comme on partage un repas ou la vie de quelqu'un...

Ces 3 notions clefs Modération de la circulation, lieu de vie, partage ont été complétées :

→ par la volonté de **réfléchir au rôle des habitants**. Comment faire en sorte que l'espace public et son aménagement ou son entretien concerne tout le monde alors qu'il n'appartient à personne ?

→ par notre curiosité pour ce qui se passait dans des pays voisins pour comprendre les raisons, les formes et les modalités de la convergence des villes européennes vers une modération de leur circulation afin de retrouver ainsi, peut-être, une identité commune enfouie : **Rue de l'avenir c'est aussi une histoire européenne**

Cette matrice nous a permis, à la suite de rencontres et de travaux réunissant élus, professionnels (architectes Ingénieurs urbanistes techniciens, travailleurs sociaux) et associatifs d'initier, seul ou avec d'autres associations, différents thèmes certains devenant des actions militantes ou des campagnes pour le grand public :

Concours La rue... On partage !, Civilités Incivilités, La modération de la circulation en France et en Europe, Le code de la rue, Ville 30km/h Ville à vivre, Stationnement et espace public, Rue aux enfants, rue pour tous.....

Aujourd'hui après 30 ans d'engagement, nous avons voulu, dans un contexte profondément différent, faire à l'occasion de cette journée, une pause, prendre du recul et nous nourrir d'apports d'élus, d'universitaires de professionnels ou de citoyens :

→ pour mieux comprendre les menaces et les enjeux auxquels l'espace public est confronté et qui dépassent la seule question de l'excès automobile

→ pour imaginer l'articulation entre la dynamique actuelle intéressante, foisonnante autour des mobilités et le maintien des qualités de l'espace public en tant que bien commun. Ou l'espace commun va-t-il être réduit à un espace de branchement selon l'expression de Françoise Choay reprise par Alberto Magnaghi

→ pour élargir notre angle de vue à l'espace public dans les territoires des périphéries urbaines

→ pour essayer de repérer quelques balises dans les mutations multiples actuelles et réfléchir à nos futures priorités et à notre positionnement

C'est la raison du titre pris pour nos 30 ans « **Les premières assises de l'espace public** »